

La Sentinelle

Quotidien socialiste

LA SENTINELLE de ce jour
paraît en 8 pages.

Où sont les anarchistes ?

Il nous serait fort agréable de pouvoir poursuivre une campagne électorale où les deux grands courants qui se disputent la direction de l'organisation sociale, le capitalisme bourgeois et le collectivisme socialiste puissent se heurter, en tenant compte du respect que l'on doit aux citoyens.

Nous aurons certainement quelque peine à tenir ferme si nos adversaires continuent à chanter sur le ton que prend le « National suisse ».

Nous allons reprendre tous ses arguments et les analyser objectivement et tant pis alors si notre titre s'y applique avec trop de bonne grâce.

Nous avons publié en deux parties, mardi et jeudi, l'appel lancé par le Comité directeur du parti socialiste suisse, comptant parmi ses membres les Greulich et les Pflüger, que le « National » tente d'opposer à la « Sentinelle » et qu'il présente comme démissionnaires.

En passant, disons que Pflüger reste du parti et que Greulich accepte une candidature au « National ». Ceci pour inaugurer la démonstration de la bonne foi radicale.

Comment qualifie-t-il ce manifeste ?

« Une proclamation où s'étale sans vergogne un cynisme plus déconcertant qu'il produira dans les milieux mal informés un effet certain, malgré — ou à cause de — la mauvaise foi dont il s'inspire. »

Quand un parti, comme le parti socialiste suisse, comptant plus de 35,000 membres, réunissant plus de 120,000 voix, se voit ainsi traité par M. Matthias, on hausse les épaules. Le crachat du nain ne saurait atteindre le robuste ouvrier entraîné de « nettoyer » la société où la pourriture bourgeoise étale ses plaies.

Laissons donc de côté ces bouffonneries-là et essayons de nous arrêter à ce qui peut, avec quelque bonne volonté, être considéré comme un argument.

Le « National » emprunte d'abord au « Pays » le passage suivant et le fait sien :

« Il faudrait s'entendre comme on dit. L'anarchie ne consiste-t-elle qu'à lancer des bombes ou à assassiner des rois ? Non. Travailler à désorganiser les forces défensives d'un pays en nos temps troublés surtout, cela s'appelle aussi de l'anarchie. Libre à M. Naine d'accepter la chose sans revendiquer le nom ! Mais cela ne change rien à son programme, rien à son action, rien surtout au danger social qu'ils font courir à la Suisse. »

Quoique fort incomplète, nous acceptons la définition fantaisiste d'anarchie du « Pays » et du « National ». Voyons maintenant à qui elle s'applique ?

Qui a désorganisé les forces défensives du pays ? Il y a une chose qui a été dite à plusieurs reprises aux Chambres et qui s'impose de plus en plus en face des dangers économiques que nous courons et qui sont une réalité et non une possibilité. Le respect de la neutralité est la meilleure sauvegarde de notre pays.

Naine et moi, l'avons-nous jamais atteinte ? Quand vint l'affaire des colonels qui la mit si gravement en danger, n'avons-nous pas été les plus ardents à combattre et à réclamer une convocation des Chambres. Et que disions-nous alors :

« Ces faits constituent donc à l'égard de la Suisse le crime de haute trahison et à l'égard d'un pays voisin et ami la rupture grave de notre neutralité. »

De différents côtés, on nous demande de n'en point parler encore afin d'éviter des complications diplomatiques. Nous estimons que c'est une erreur. Il faut au contraire que, sous la pression de l'indignation publique, justice soit faite, promptement et complètement. C'est le seul moyen de sauvegarder ce qui reste de notre neutralité. »

(« Sentinelle » du 14 janvier 1916.)

Et quel langage tenaient les journaux bourgeois ? La « Gazette de Lausanne », journal de l'opposition disait :

« Le général et le Conseil fédéral sont absolument décidés à faire une complète lumière sur des actes qui apparaissent de nature à compromettre gravement l'honneur de l'armée suisse et le pays tout entier. Le Conseil fédéral et le général sont trop pénétrés de leur devoir et de leur responsabilité pour qu'il puisse y avoir à ce sujet l'ombre d'un doute dans l'esprit de personne. »

Et celui qui écrivait ces lignes savait que l'affaire traînait depuis des semaines et que le général n'agissait pas. Que serait-il arrivé s'il n'y avait eu en Suisse une poignée d'anarchistes qui en appellèrent directement au peuple ?

Que disait le « National suisse » ? Lisez attentivement :

« MM. Naine et Graber demandent la convocation, d'urgence, des Chambres fédérales. Il leur plairait, sans doute, de pouvoir épiloguer longuement sur cette regrettable affaire. Tout scandale leur est pain béni. »

« La presse romande est unanime à faire confiance au Conseil fédéral, qui prendra, nous en sommes persuadés, les sanctions les plus sévères, si les faits énoncés sont exacts. »

« La justice militaire, si elle est saisie, voudra frapper avec d'autant plus de rigueur que les coupables sont plus haut placés. On peut se passer de MM. Naine et Graber pour la besogne à faire. Nous avons encore des juges en Suisse, même dans les tribunaux militaires... »

Voilà qui est clair. C'est le langage des partisans de la défense nationale par les armes. Il leur faut des canons, des mitrailleuses, des tranchées, des fortifications, des mobilisations ! Il n'y a jamais assez de millions jetés par les fenêtres. Mais, quand il s'agit de défendre le pays par un acte de courage moral en obligeant le Conseil fédéral et le général à sauvegarder énergiquement notre neutralité, ces messieurs ne se bougent plus ; ils ont confiance. Il y a des juges ! On punira très sévèrement ! !

On sait, à cette heure, les lenteurs du général et du Conseil fédéral en cette affaire. Elle durait depuis des semaines, et on n'avait pris aucune sanction ! On sait maintenant quelles ont été les sanctions des juges de Zurich. On sait comment le général, comment von Sprecher, comment Hoffmann et Decoppet ont interprété la « neutralité ». On sait en quelle intention ils préparèrent les trains militaires. On sait comment on recourut au mensonge pour calmer les Chambres. On sait quelle émotion on ressentit, à l'étranger, en face de cette confusion et de tant de bienveillance envers les coupables.

Et nous terminons ce premier article en disant : Les anarchistes étaient, en ce moment-là, au Conseil fédéral et à la tête de l'armée, et c'est en eux que le « National suisse » mettait sa confiance. Et, pendant ce temps, nous, les antimilitaristes, nous nous dépensions en efforts pour éviter un danger au pays, car, si nous sommes contre la défense par les armes, nous sommes des partisans de l'indépendance nationale proclamée par Zimmerwald.

N'est-il pas amusant de constater que ceux qui, aujourd'hui, veulent faire une campagne patriotarde, ont été, à l'heure où l'on cherchait à désorganiser les forces défensives du pays, des faiblaris et des hésitants, tandis que ceux qu'on cherche à accuser d'être prêts à livrer le pays ont été à leur poste.

Vous avez beau vous appeler des « patriotes », cela ne change rien à vos actions, ni au danger social que vous avez fait courir à la nation.

Mais nous avons d'autres faits à citer à l'appui de notre thèse ; ne craignez rien, le choix est riche.

E.-Paul GRABER.

ETRANGER

ALLEMAGNE

Un nouveau député socialiste indépendant

Un télégramme de Zurich à l'« Avanti » annonce que le député socialiste Simon, représentant au Reichstag de la ville de Hof, en Franconie, a adhéré au groupe indépendant. Simon avait voté contre les crédits de guerre, mais il était resté dans le vieux parti par discipline. Simon est président de la fédération des cordonniers et secrétaire de l'Union internationale des ouvriers du cuir.

BELGIQUE

Vanderwelde et l'Internationale

Vanderwelde a été invité par les socialistes belges à se retirer du ministère ou de la présidence de l'Internationale, ces deux fonctions étant incompatibles.

RUSSIE

Comment on informe les Occidentaux

On lit dans la « Neue Zürcher Zeitung » : « Le 18 septembre, à la Chambre française, le président Deschanel donna lecture d'un prétendu télégramme de Terestchenko affirmant la volonté russe de combattre jusqu'à la victoire. Le « Rietsch » écrit à ce propos dans un article qui fait sensation :

« On déclare, dans les milieux touchant de près à Terestchenko, que le ministre n'a envoyé à Paris ni télégramme ni lettre dans ce sens, mais, en réponse aux congratulations qui lui furent transmises par l'ambassadeur de France, il chargea seulement celui-ci d'exprimer à M. Deschanel et aux députés sa reconnaissance pour leurs magnifiques paroles de sympathie. Il écrivit en outre : « En m'acquittant de ce devoir, j'ai à cœur de vous assurer de la ferme résolution qui anime la Russie tout entière d'atteindre l'heure où triompheront les grands principes pour lesquels combattent tous les Alliés. » Terestchenko, à qui, naguère, Lloyd George avait faussement attribué un télégramme concernant la conférence de Stockholm, est donc de nouveau la victime d'une falsification. »

On rapproche cet incident de la déclaration Ribot qui affirma faussement que c'était sur la demande des Russes qu'il ne publiait pas les traités secrets, malgré la promesse qu'il en avait faite.

ITALIE

Un coup de force du gouvernement. — La « Gazette officielle » a publié un décret déclarant que les naires, assesseurs et conseillers communaux qui désireront quitter leurs fonctions seront rendus responsables des dépenses faites par la gestion des communes pendant la guerre. Le décret contient encore plusieurs dispositions draconiennes à l'égard des fonctionnaires publics. Cette mesure a été prise pour enrayer la démission des éléments socialistes, qui avaient décidé, par suite d'une décision de parti, d'abandonner leurs fonctions officielles pour protester contre la politique guerrière du gouvernement.

NOUVELLES SUISSES

Dans la campagne bernoise

L'assemblée du parti conservateur-démocratique du Mittelland bernois a décidé de reporter les deux conseillers nationaux sortants, MM. Koenig et Büren, et d'appuyer en outre les cinq candidats portés par l'assemblée du parti radical.

A Oerlikon

L'assemblée des délégués du parti socialiste du 5^e arrondissement fédéral a décidé de porter une liste complète aux élections du Conseil national. Le camarade Schlaubi, rédacteur à Basersdorf, a été désigné à l'unanimité comme premier candidat et la direction du parti a été chargée d'entrer en pourparlers avec les autres camarades afin de compléter la liste.

A Stans

Le conseiller national Niederberger a déclaré au comité directeur du parti conservateur qu'il déclinait une candidature au Conseil national, dans lequel il représentait le canton d'Obwald depuis 1896. On prévoit pour le remplacer M. le conseiller d'Etat von Matt.

A St-Gall

Le parti socialiste du 30^e arrondissement fédéral a décidé de porter comme candidat au Conseil national le rédacteur Kell de la « Volksstimme », de St-Gall.

L'impôt de guerre. — La Commission d'experts convoquée par le Département des finances s'est prononcée, par 14 voix contre 4, pour l'élaboration d'un article constitutionnel prévoyant une première et, éventuellement, une seconde répétition de l'impôt de guerre.

La première répétition aura lieu en 1919. L'Assemblée fédérale fixerait le moment de la seconde. Une proposition tendant à fixer cette seconde répétition à la première année de paix est restée en minorité, de même qu'une proposition tendant à percevoir en cinq annuités au lieu de deux, l'impôt de guerre.

La dernière du général. — De la « Bülach-Dielsdorfer Zeitung » :

A une demande de différer la date d'entrée en service des troupes zurichoises, le général Wille a, entre autres choses, répondu ce qui suit :

« L'entrée de l'Amérique dans le nombre des belligérants a beaucoup augmenté la possibilité d'un nouvel et dernier grand effort pour le printemps prochain ; or, si tel est le cas, le danger d'être entraîné dans la guerre sera beaucoup plus grand pour nous qu'il ne le fût jamais. C'est en prévision de cela que nous devons nous préparer. Or, les nombreux congés accordés dans l'intérêt de l'agriculture rendent très difficile la préparation des troupes à cette possibilité de guerre. Nous devons donc envisager la nécessité, créée par les nombreux congés accordés actuellement, de prolonger de quelque temps le service des troupes pour des exercices avec effectifs complets, c'est-à-dire de dépasser les dates qui avaient été indiquées précédemment. »

Démobilisation. — Le « Bund » apprend qu'une partie des troupes de la deuxième division actuellement à la frontière sera démobilisée le 25 octobre, l'autre partie vers la fin du mois.

JURA BERNOIS

PORRENTROY. — Inondation. — Dans la nuit du 9 au 10 écoulé, une trombe d'eau s'est abattue sur la contrée. A 9 heures du matin quelques ménages du quartier des « Vauches » déménageaient. Par bonheur la pluie cessa et avant midi le niveau de l'eau baissait. Porrentruy inondé trois fois en cinq mois, la chose mérite d'être notée. Espérons que ce sera un argument de plus en faveur de la correction de la rivière.

Mise au point. — Le journal « Le Peuple », dans son numéro du 10 courant, concernant l'élection d'une institutrice, commet une erreur. Voici les faits : Mlle Marie Girard avait l'appui non officiel du parti socialiste, tandis que Mlle Meuret avait l'appui officiel du parti conservateur, décidé samedi 6 octobre.

Pour l'élection de ballottage de dimanche 14, le parti socialiste appuie officiellement la candidature de Mlle Girard. Que tous les camarades fassent leur devoir.

CORTEBERT. Mort de froid. — On a trouvé sur la montagne de Cortébert le cadavre du nommé Fritz Kobel, domestique. A côté de lui se trouvait une bouteille d'eau-de-vie presque vide. Kobel est mort d'une congestion occasionnée par l'abus de l'alcool et le froid. Le cadavre, qui se trouvait à environ 250 mètres de la maison de son patron, a été transporté chez ce dernier.

ST-IMIER. — La dernière perche. — Hier soir, le Casino était rempli par un auditoire assez mélangé. On savait que le candidat jeune-radical, M. Jeanneret, accepterait de contredire Paul Graber parlant de l'anarchie capitaliste. La conférence avait été fort applaudie. M. Jeanneret ne s'y attaqua pas, mais exposa très gentiment le programme jeune-radical et s'attaqua ensuite à Zimmerwald, à l'antipatriotisme, après avoir dénoncé les erreurs du radicalisme. Il conclut en déclarant que le mouvement qu'il représentait était la dernière perche de sauvetage tendue à la bourgeoisie ! ! Avez précieux entre tous. Le public, demeuré très froid pendant cet exposé, se réveilla soudain quand vint la réplique. Gra-

ber aborda carrément le problème de la défense armée, Zimmerwald, le patriotisme. La salle tantôt riait, tantôt applaudissait, tantôt écoutait, en un profond silence, le démolissage des conceptions bourgeoises et jeunes-radicales. « Ou bien vous êtes pour le capitalisme — et votre programme, plein de contradictions, ne laisse pas de doute — ou bien vous êtes pour le socialisme qui doit le faire disparaître pour rétablir l'ordre dans le monde. »

On se souviendra longtemps, à St-Imier, que le jeune-radicalisme est une perche de salut tendue aux partis bourgeois.

LA GUERRE

FRONT FRANCO-ANGLO-BELGE

Communiqué français

Attaque allemande repoussée sur la Meuse

En Belgique, au cours de la nuit, nous avons brisé une attaque allemande, tentée à l'est de Draebank, sur nos positions entre la ferme Pagedoet et la ferme la Victoire.

Sur le front de l'Aisne, une patrouille ennemie qui cherchait à aborder nos lignes dans la région de Cerny a été dispersée par nos feux.

Sur la rive droite de la Meuse, au nord de la cote 344, les Allemands ont lancé une attaque qui leur a permis de prendre pied momentanément dans quelques éléments avancés de l'une de nos tranchées. Après un vif combat, nous avons repoussé l'adversaire et sommes restés maîtres de nos positions.

Communiqué anglais

Temps défavorable

Il a plu en abondance la nuit dernière. Grande activité de l'artillerie allemande au cours de la nuit, à l'ouest de Paschendale. Aucun événement important à signaler.

Communiqué allemand

Avance allemande au bois Le Chaume

Groupe du kronprinz Rupprecht. — Dans le secteur de la côte en Flandres et entre le lac Blankart et Poelcappelle, le combat d'artillerie a atteint une grande force dans l'après-midi. Près de Draebank, les Français ont de nouveau attaqué sans succès. Sur le champ de bataille à l'est d'Ypres, feu d'intensité changeante. Les Anglais n'ont pas attaqué.

Groupe du kronprinz allemand. — Sur la rive orientale de la Meuse, les bataillons du Bas-Rhin et de Westphalie ont, par un assaut vigoureux, pris aux Français, après une préparation de feu efficace, un terrain important dans le bois Le Chaume. L'ennemi a déclenché quatre contre-attaques vigoureuses qui ont toutes échoué avec de grandes pertes. Plus de cent prisonniers et quelques mitrailleuses sont tombés entre nos mains. Aussi au sud-ouest de Beaumont et près de Bezonsvaux, les poussées des Allemands dans les lignes françaises ont abouti à un succès complet.

FRONT ITALO-AUTRICHIEN

Communiqué italien

— Sur tout le front, aucun événement important, dit le communiqué italien du 11 octobre.

Le roi Albert en Italie

Le « Temps » annonce que le roi de Belgique ira prochainement sur le front italien. Ensuite une délégation belge, présidée par M. de Broqueville, ira à Rome, saluer les membres du gouvernement italien.

FRONTS RUSSE ET DE ROUMANIE

Communiqué roumain

750 Allemands et 7 mitrailleuses capturés

Nous avons réussi une reconnaissance à l'ouest de la vallée du Sereth, dans le village de Waskoutz. Nous avons capturé douze officiers et 750 soldats allemands et sept mitrailleuses.

Communiqué russe

Prise de deux villages au Caucase

Dans la direction de Riga, l'artillerie ennemie a bombardé avec intensité nos avant-postes établis sur les positions au nord de la chaussée de Pskof. Dans le secteur sud de ladite chaussée, dans la région de Tumermane, les Allemands, protégés par un violent feu d'artillerie, où dominaient les obus à gaz asphyxiants, ont exécuté une offensive partielle qui a obligé quelques-unes de nos compagnies à reculer. Dans la région de Liveniof (à 25 verstes au sud-ouest de Jacobstadt), nous avons constaté des tentatives de l'adversaire pour renouveler la fraternisation entre les troupes et entrer en conversation avec nos soldats.

Au Caucase, dans la région de Diza-Oramar, nos troupes ont pris, le 2 octobre, le village de Marousa et, le 3 octobre, après une lutte acharnée, le village de Tchal. Ces deux villages se trouvent à 140 kilomètres à l'ouest d'Ourmia. 250 Kurdes ont été faits prisonniers ; 50 fusils Mauser, de grands dépôts de cartouches et environ 700 moutons sont tombés en nos mains. De plus, nous avons délivré 200 Syriens emprisonnés. L'adversaire s'enfuit sur l'autre rive du Grand Zapa en détruisant les ponts.

Un journal d'opinion peut être aussi bien informé qu'un journal d'information... et même mieux.

Les candidats socialistes au Conseil national

Les sections du Parti socialiste neuchâtelois ayant chargé le Comité cantonal de désigner le cinquième candidat au Conseil national, ce dernier, dans sa séance du 11 octobre, a désigné, à l'unanimité, à cet effet, son président, le camarade Ed. Breguet, en lieu et place du camarade Gaille, de Fleurier, qui n'a pu accepter la candidature offerte.

LA CHAUX-DE-FONDS

Vente de pommes de terre. — Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce concernant la vente de pommes de terre à la cave du Vieux Collège.

Pâtes alimentaires. — Le public est informé que les pâtes alimentaires correspondant au ticket 8 ne seront délivrées que dans le courant du mois, les envois n'étant pas encore parvenus.

Cercle ouvrier. — Dimanche 14 octobre, à huit heures et quart, nous aurons le plaisir d'entendre nos dévoués sous-sections dans le charmant programme qu'elles nous ont préparé. Musique, chant et symphonie ne manqueront pas de nous faire passer une agréable soirée. Cordiale invitation aux membres du Cercle et à leurs familles.

Le Tournoi de l'A. S. F. — Le grand tournoi qui se jouera dimanche au Parc des Sports est appelé, nous l'avons déjà dit, à un grand succès, et, si le temps veut bien se mettre de la partie, il y aura foule pour en suivre les péripéties.

Etoile et Aarau sont tous deux en tête du classement dans leur région respective, suivis de très près par Chaux-de-Fonds et Bienna, à tel point qu'il serait osé d'hasarder un pronostic quelconque en désignant dès maintenant tel ou tel comme gagnant de la maquette qui doit récompenser le vainqueur. L'A. S. F. a confié l'organisation du meeting à MM. Forster, président de la commission des arbitres, et Sandoz, membre de ladite commission, lesquels se sont adjoints des membres de nos deux grands clubs locaux pour mener à bien la lourde tâche qu'ils ont assumée.

Ajoutons que le tournoi se disputera aux points par des équipes de onze joueurs, en matches de deux fois 25 minutes, avec prolongations, si cela est nécessaire pour obtenir un résultat.

A la Scala. — Ce soir, la Scala offre à son public le grand drame russe « Anna Petrovna ». Chacun voudra le voir.

LES DÉPÊCHES

Lutte d'artillerie

PARIS, 11. — Communiqué de 23 heures : Au cours de la journée, activité des deux artilleries sur divers points du front, notamment dans la région entre l'Epine de Chevrigny, au sud de la Butte-de-Mesnil, où nos tirs ont arrêté des groupes ennemis qui tentaient d'aborder nos petits postes, et la rive droite de la Meuse.

Les affaires Bolo et Cie

PARIS, 11. — Le « Petit Journal » écrit au sujet de l'affaire Bolo, que hier, des conversations dans les couloirs de la Chambre affirmaient l'arrivée prochaine de nouvelles dépêches d'Amérique qui établiraient une complicité dans l'affaire Bolo, dont la révélation serait sensationnelle.

On croit que les accusations de Daudet subiront un échec. A la tribune de la Chambre, il est possible que M. Painlevé prenne la parole vendredi ou samedi ; d'autres personnes affirment qu'il parlerait mardi prochain.

Le navire d'Edison

PARIS, 12. — On télégraphie de New-York que les épreuves préliminaires du navire invisible inventé par Edison ont eu lieu avec un plein succès. On estime que l'adoption de cette invention paralysera efficacement l'activité des sous-marins allemands.

La mutinerie de la flotte allemande

PARIS, 11. — (Havas). — On mande de Londres à la « Liberté » : Un radiotélégramme d'Amsterdam donne des détails sur la mutinerie de la flotte allemande, à laquelle le ministre de la marine von Capelle a fait allusion au Reichstag.

La mutinerie éclata à bord de quatre bateaux de guerre à Wilhelmshafen. Le capitaine du « Westfalen » fut jeté par dessus bord par les mu-

tiens. Les équipages mutinés quittèrent les navires et se rendirent à terre. Ordre de les attaquer fut donné à l'infanterie de marine, qui refusa d'obéir. Le régiment d'Oldenbourg ayant reçu ensuite le même ordre, cerna les mutins, qui alors se rendirent.

Outre les quatre bateaux de guerre, l'équipage du croiseur « Nuremberg », qui était en mer, se révolta, arrêta les officiers et dirigea le navire vers la Norvège afin de se faire interner ; mais il rencontra en chemin une flottille de torpilleurs qui fit des signaux auxquels le « Nuremberg » ne répondit pas. Le commandant de la flottille signala alors par télégraphie sans fil le fait à Wilhelmshafen, d'où l'ordre fut envoyé d'arrêter ou de couler le « Nuremberg ». L'équipage se voyant cerné se rendit et le navire fut emmené à Wilhelmshafen. La mutinerie ayant été réprimée, l'empereur Guillaume arriva à Wilhelmshafen, accompagné du chancelier Michaelis, et ordonna de fusiller un mutin sur sept. Mais M. Michaelis déclara qu'il ne pouvait pas prendre pareille responsabilité. Finalement, trois hommes seulement furent fusillés. Les autres furent condamnés aux travaux forcés.

Au Reichstag

BERLIN, 11. — Le Reichstag a adopté définitivement, contre les voix des deux partis socialistes, le projet de loi relatif à la reconstitution de la flotte marchande allemande.

Le Reichstag a ensuite voté, après une courte discussion et contre les deux partis socialistes, le budget supplémentaire concernant le poste de vice-chancelier et le partage de l'office impérial de l'intérieur.

Le kaiser à Sofia

SOFIA, 11. — La capitale bulgare se prépare à recevoir l'empereur d'Allemagne, qui arrive pour la première fois à Sofia.

Les représentants russes

à la Conférence de Paris

PETROGRADE, 12. — (Havas). — Outre M. Tzeretelli, la « Gazette de la Bourse » désigne également M. Avksentiev comme délégué possible de la démocratie à la conférence interalliée de Paris.

Manifeste du gouvernement russe

PETROGRADE, 11. — Le gouvernement reconstitué publie une déclaration dont nous citons les traits essentiels :

A la suite du mouvement Kornilof, de nouveaux troubles ont éclaté dans le pays, sur lequel souffle un vent d'anarchie. Les éléments contre-révolutionnaires relèvent la tête. Ils espèrent pouvoir assassiner la liberté du peuple russe. Le gouvernement fait appel à l'union de toutes les classes pour sauvegarder la Révolution. Concernant la paix, il tendra à la conclusion d'un traité écartant toute violence.

En parfait accord avec ses Alliés, le gouvernement participera très prochainement à la conférence des puissances alliées où il sera représenté, outre ses délégués habituels, par une personne jouissant de la confiance particulière des organisations démocratiques.

Il s'opposera à toute entreprise de conquête de territoires d'autres nations et à toute tentative qui chercherait à imposer à la Russie la volonté d'autrui.

Le programme militaire comprend la réduction des effectifs à l'arrière. Le gouvernement réglera les rapports du travail et du capital. Dans la question agraire, des comités agricoles seront chargés d'exploiter la terre.

Le gouvernement projette dans le domaine des finances des impôts sur les héritages, un impôt progressif sur les bénéfices de guerre, un impôt sur les articles de luxe, une taxe spéciale sur les immeubles, l'augmentation de tous les impôts indirects et l'introduction de plusieurs monopoles.

Il accordera à toutes les nationalités le droit de disposer de leur avenir sur les bases qu'élabore l'assemblée constituante. Le gouvernement élaborera et publiera très prochainement un règlement du conseil provisoire de la République russe qui fonctionnera jusqu'à la Constituante.

Un nouveau ministère autrichien

VIENNE, 11. — L'empereur a approuvé la création d'un ministère de la prévoyance sociale et il a autorisé le président du Conseil à déposer au Reichsrat un projet de loi relatif à cette création.

Le député Jules Justh, ancien président de la Chambre des députés et, pendant de longues années, leader et président du parti de l'indé-

pendance, est mort mardi, à l'âge de 67 ans, à la suite d'une attaque.

Le comte Luxbourg interné

BUENOS-AIRES, 11. — Havas. — Le gouvernement a décidé d'interner le comte Luxbourg à l'île de Martin Grazia, sous une surveillance militaire, jusqu'au moment où il s'embarquera sur le vapeur qui le conduira en Hollande.

EN SUISSE

La question d'Alsace-Lorraine

BALE, 11. — La « Gazette de Voss » (10 octobre) apprend qu'une décision va avoir lieu incessamment au sujet du problème alsacien-lorrain. La majorité du Reichstag est d'avis que l'Alsace-Lorraine doit constituer un Etat monarchique doté d'un régime démocratique et parlementaire accusé. Il semble bien que ce soit également la conception du gouvernement. Le projet de partage de ce pays entre la Bavière, le duché de Bade et la Prusse apparut, à l'étude, peu réalisable. Le duché de Bade avait montré, tout de suite, peu d'empressement à accueillir ce projet, qui provoqua, d'autre part, une protestation du Wurtemberg, puis de la Saxe, près du Bundesrat.

Ces difficultés insurmontables suffisent déjà pour faire penser que le gouvernement adoptera les vues de la majorité du Reichstag. La « Germania » affirme qu'il est inexact que la commission spéciale doive se réunir pour présenter son concours au règlement définitif du problème alsacien-lorrain. Le gouvernement a fait des propositions à cet égard ; mais les partis du Reichstag ont décliné ces propositions, estimant qu'une commission convoquée sur les bases les plus larges devra, le moment venu, discuter cette affaire.

Les journaux à deux sous

BERNE, 12. — A propos de la limitation de la durée de la journée de travail dans les bureaux, on s'est demandé si les prescriptions édictées par l'arrêté du Conseil fédéral de mardi étaient applicables aux rédactions de journaux. Informations prises, ce ne sera pas le cas, les rédactions étant mises au bénéfice de l'exception accordée aux bureaux rattachés à des fabriques ou des ateliers, en l'occurrence, à des imprimeries. Mais les prescriptions auxquelles seraient soumises les imprimeries deviendraient applicables, par ce fait même, aux rédactions des journaux.

Une question concernant la presse, qui est aussi soulevée actuellement, concerne la consommation du papier. Nous verrons sans doute bientôt surgir en Suisse, comme à l'étranger, des propositions visant la réduction du format et l'élévation à deux sous du prix des journaux.

La contrebande

GENEVE, 12. — (Serv. part.) — Nous apprenons que les douanes ont découvert un certain nombre de cas de contrebande dans le premier arrondissement. Il s'agit non seulement de ferro-cérium, de tabac, de chocolat, mais encore de farine destinée à la Savoie où, paraît-il, le déficit est assez grand. On estime que la récolte française représente le cinquante pour cent de celle de 1916.

Ces farines en contrebande ne représentent pas de grosses quantités.

Note de la rédaction. — Nous croyons savoir que les douanes ont infligé, cette année-ci, pour un million de francs d'amendes environ, y compris plusieurs amendes maxima de 30,000 fr. Inutile de dire que toute amende infligée n'est pas une amende... perçue. Il y a lieu de croire qu'une de ces amendes de 30,000 fr. sera infligée dans l'affaire Mamie. L'enquête s'étend, prend de l'ampleur et, sans entrer dans plus de détails, nous croyons savoir que l'on se trouve en présence d'un cas de contrebande extrêmement sérieux.

Un accord avec l'Autriche

BERNE, 12. — (Serv. part.) — Nous apprenons que des pourparlers sont entamés à Berne pour la conclusion d'un accord financier austro-suisse semblable à celui qui est intervenu avec l'Allemagne et la France. Nous pensons que la Suisse en profitera pour obtenir l'envoi de marchandises que nous ne recevions plus d'Autriche depuis que nous n'avions plus de compensations à leur fournir. Il faut savoir que contrairement à ce que l'on croit, on pourrait à cet égard encore faire remarquer que ces millions qui vont être avancés que l'on dit, les marchandises de l'Entente ne peuvent servir de compensations pour l'Autriche.

Ce seront les millions des banques qui rempliront à l'Autriche, comme à l'Allemagne, comme à la France, ne sont pas justement des millions... suisses !

Un nouveau bruit de paix

BERNE, 12. — (Serv. part.) — De source certaine, nous apprenons que des démarches pacifiques sont faites à Berne en ce moment par des représentants de l'Autriche. Nous ne voulons point à cette heure donner trop de détails, mais nous dirons cependant que des hommes politiques catholiques de la Suisse centrale se trouvent mêlés à ces pourparlers. On croit en certains milieux que l'on se trouve en face d'un fait sérieux qui permettrait d'espérer que des négociations entre l'Entente et l'Autriche puissent se nouer.

Note de la rédaction. — Nous ne voulons point nous réjouir trop tôt : on a si souvent parlé de paix. Cependant, nous pensons que le besoin de paix doit exercer partout une terrible pression sur les gouvernements, malgré le masque de résolution belliqueuse qu'ils veulent bien porter.

Du sucre allemand

BALE, 12. — (Serv. part.) — Nous apprenons que l'Allemagne a consenti à livrer à la Suisse une forte quantité de sucre. On parle de plus de 10,000 tonnes. Cela laisserait croire que la récolte de betteraves a été bonne. Nous pensons que cet envoi permettra aux Alliés de se montrer moins sévères à l'égard de nos importations, puisque la preuve est ainsi pratiquement établie que ce sucre est bien destiné à la consommation suisse.

A propos des prisonniers de guerre

BERNE, 12. — (Serv. part.) — On sait que des pourparlers avaient été entrepris concernant l'échange des prisonniers allemands et français. Des difficultés étaient survenues. A l'approche de l'hiver, on s'est ému en Suisse et nous croyons que M. Ador offrira ses bons offices aux deux parties pour permettre le règlement de cette affaire.

Des deux côtés, des plaintes ont surgi. On prétend que les convois d'évacués ou d'internés ne correspondent pas au chiffre annoncé. Le médecin en chef Hauser est chargé de régulariser ce différend.

Note de la rédaction. — N'aurait-on pu charger quelqu'un d'autre aussi longtemps que M. Hauser n'a pu trouver le temps de mettre sur pied et ordonner nos établissements sanitaires d'étapes ?

Le prix de la pension des internés

BERNE, 12. — (Serv. part.) — Le gouvernement anglais a enfin répondu à la demande suisse concernant l'augmentation du prix de la pension des internés — un franc par jour — et se déclare d'accord. L'Allemagne, la première, avait accepté cette proposition et lui a même donné un effet rétroactif jusqu'au 1er janvier 1917.

On attend encore la réponse de la France.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Cercle ouvrier. — Commission des jeux. Assemblée dimanche 14 octobre, à 10 1/2 heures du matin.

LE LOCLE. — Parti socialiste. — Samedi 13, à 7 1/2 heures comité ; à 8 heures précises, assemblée générale, au Cercle ouvrier.

Jeunesse socialiste. — Tous les camarades disponibles sont convoqués, ce soir, à 7 1/2 heures, pour travail intéressant. (Se munir d'une plume).

FLEURIER. — Parti socialiste. — Assemblée générale samedi 13 octobre 1917, à 8 h. du soir, au Grenier. Ordre du jour : 1. Appel-verbal ; 2. Elections au Conseil national ; 3. Conférence ; 4. Divers. — Par devoir.

PESEUX. — Parti socialiste. — Samedi 6 octobre, quelques camarades réunis au Jaurès, désireux de fonder un Groupe d'Etude socialiste, ont nommé une commission chargée d'élaborer ses bases et statuts. Cette commission ayant terminé son travail, prie les membres de bien vouloir se rencontrer au Jaurès, samedi 13 octobre, à 9 heures précises pour fonder cette association.

PORRENTROY. — Parti socialiste. — Assemblée générale, samedi soir, à 8 heures, au local, Café Grimler. Présence par devoir.

IMPRIMERIE COOPERATIVE, Chaux-de-Fonds
Journée de 8 heures.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

41

PAUV' GOSSE

PAR

Pierre DAX

(Suite)

— Chère Juliane, je t'écrirai dans quelques jours.

— Oui, et je compte sur vous. Elle leur tendit les mains à tous deux en même temps.

Les doigts de Camille serrèrent les siens comme dans un étouffement.

La passion l'ensorcelait à tel point, qu'il oublia pour un instant le but de sa présence dans le somptueux salon.

Le tumulte orageux de l'heure d'avant était remplacé par des troubles précurseurs d'une passion. Au coin de l'avenue de l'Opéra, Troussel vit sortir tranquillement, causant amicalement, le mari et la femme.

Il suivit néanmoins la voiture qui les ramena rue François 1er, mais en limier retour, il ne s'éloigna pas de l'hôtel.

L'heure n'était pas assez avancée pour que la porte de la cage dorée ne s'ouvrit pas devant la jeune femme.

Elle se rouvrit, en effet, cette porte. Ce fut pour laisser passer la femme de chambre qui portait une lettre.

Troussel sourit. Convaincu que la belle dame avait été dérangée par son mari, il pensa qu'elle envoyait un mot pour un nouveau rendez-vous.

Ce mot, il voulut le posséder, le mettre sous les yeux de Camille.

Il entra sous une porte cochère.

Après s'être assuré que personne ne le voyait, derrière la porte, brusquement, il sortit de sa poche une fausse barbe brune qu'il s'assujettit au menton, derrière l'oreille, sous son chapeau, et, aussi lestement qu'il était entré, il emboîta le pas, avec précipitation, derrière la femme de chambre.

Il y aurait peut-être une lutte. Mais non, est-ce que cette femme se doutait de ce qui allait arriver ?

En passant, il allait la lui prendre des mains, sans résistance, cette enveloppe parfumée dont il approchait.

Félicité marchait tranquille, sans se douter du volage du bandit qui, en la suivant à pas de loup, ne la quittait pas des yeux.

Le malandrin l'avait dit. Paris lui convenait. Là, seulement, il pouvait trouver à exercer son audace, à exécuter ses desseins ignobles.

Il approcha.

Il n'était qu'à deux pas.

S'élançant d'un bond, saisit le papier bleuté devenant l'affaire d'un geste.

Soudain, au tournant de la rue Jean-Goujon, un agent surgit.

Troussel changea d'attitude.

De l'air le plus naturel du monde, comme un homme absorbé, il s'arrêta net, fit semblant de réfléchir, de se demander s'il devait avancer ou reculer, et il donna le temps au sergot de descendre la rue qu'il montait.

Puis, en sifflotant, il reprit sa marche.

Un second agent, un cycliste, celui-là, se trouva encore devant lui.

Est-ce que la guigne se mettait de la partie ? D'un geste de voyou, il secoua la main en faisant claquer les doigts.

— Mince de pige ! exclama-t-il. Ce n'est pas le moment de te faire fourrer au poste !...

Ce fut grâce à l'arrivée imprévue des deux gardiens que Félicité put mettre à la poste la lettre de sa maîtresse.

Cet échec, en dépitant le manant, décupla sa haine.

Lorsque, chez Juliane, Richard et Nathalia s'étaient rencontrés, la jeune femme, sur une table en laque — un bijou peint à la main — avait étalé les papiers soustraits.

Ils allaient les examiner ensemble au moment où la voix du mari s'était fait entendre.

En quittant le salon, sa serviette en cuir d'une main, il tenait, de l'autre, les documents chiffonnés, crispés dans le geste d'effroi.

— Accordez-moi une minute, dit-il au valet de chambre.

— Le temps que monsieur voudra. Il se trouve vers la sortie de la rue St-Honoré. Voici l'escalier.

En un tour de main, les feuilles précieuses reprenaient leur physiognomie d'ordre.

Epinglées, elles glissèrent dans la serviette, et, au trot d'une haridelle étriquée, Richard revint chez lui.

Sur son bureau, il classa les papiers : deux lettres d'un hôtelier italien, avec, en-tête, la firme de la maison, puis l'acte de décès légalisé au nom de Richard Servais.

— C'est étrange !... bien étrange !... murmurait-il. Dans cette machination, y a-t-il vraiment une infernale intrigue ?

Puis, suivant le fil de son idée :

— Un autre homme s'appela-t-il Richard Servais ?

Il lut les lettres de Daniello Pasquale.

La plus grande loyauté émanait de cette prose.

— C'est une affaire de jours, de semaines peut-être, pensa-t-il. J'en aurai le cœur net.

Il fit un paquet des papiers et consulta un indicateur.

Comme il en avait manifesté le désir à Nathalia, il prendrait le rapide du lendemain soir.

La fin de la journée et la matinée du lendemain lui étaient nécessaires pour régler certaines affaires le concernant personnellement.

Il prenait ses dernières dispositions, quelques heures avant son départ, attendant à chaque instant un mot de Nathalia, lorsqu'elles arrivèrent, ces lignes, qui disaient :

« Mon ami,

» Partez sans me revoir.

» L'heure que nous aurions pu passer ensemble eût été, sans doute, délicieuse.

» Faisons-en le sacrifice.

» Mille riens me font supposer que M. de Nyan est aux aguets.

» Je suis presque certaine que je suis filée.

» Sa brusque arrivée, hier, m'en est une preuve. Mais j'ai été plus forte que lui.

» Son irruption dans le salon de mon amie a fait couler du feu dans mes veines. Elle m'a donné de l'esprit.

» Je le mets au défi de dire qu'il m'a trouvée émue ou, tout au moins, embarrassée.

» Je ne veux pas que l'on découvre votre existence. Vous partez, je ne craindrai rien.

(A suivre.)

Maisons Naphtaly

La Chaux-de-Fonds — Le Locle

Pardessus

Coupe très élégante
avec martingale et petits
plis, col velours

Fr. 75, 80, 85

Pardessus Ulster

Étoffe anglaise

Fr. 45, 50, 60, 65

Pardessus

Col velour,
drap noir et gris

Fr. 60.— à 85.—

Pardessus

pour garçons
Façons modernes

Fr. 20.— à 50.—

COMPLETS

POUR HOMMES

Fr.

45.— à 110.—

Choix incomparable

Complets

fermés haut, en loden et milaine, avec
pantalon doublé

Fr. 55.— à 75.—

Complets Sport

avec pantalon long ou façon Saumur

Fr. 55.— à 85.—

Costumes pour Garçons

Fr. 13.— à 52.—

Pantalons

en drap fantaisie

Fr. 15.— à 25.—

Pantalons doublés
drap de Berne

Fr. 18.— 20.— 23.—

Pantalons Sport

extra solide

Fr. 15.— à 22.—

Spencers

Fr. 8.50 à 25.—

Pèlerines

Fr. 16.— à 40.—

Manteaux caoutchouc

impermeables

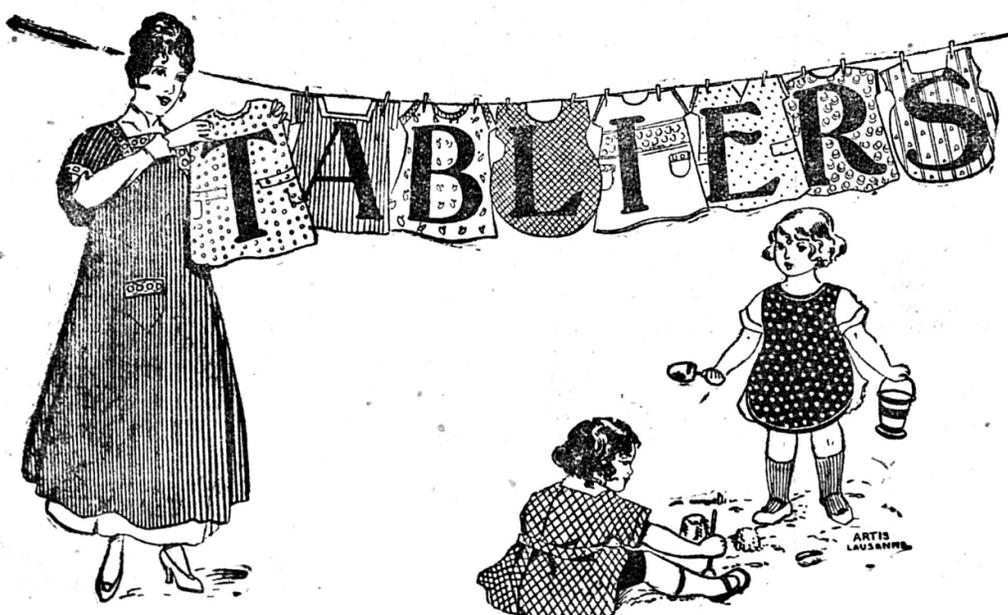
Fr. 55.— à 65.—

Tous nos rayons sont très bien assortis malgré la rareté des marchandises, et nous vendons comme par le passé au meilleur marché possible

Mesdames périodiquement souffrantes, demandez à la Société Parisiana, Genève, la Méthode mensuelle régulatrice. — Catalogue gratuit. Infaillible. J.-H. 18463 C. 2418

Photographie H. MEHLHORN Photographie
5, Rue Daniel JeanRichard, 5
MAISON FONDÉE EN 1899 Téléphone 9.46
PHOTOGRAPHIES en tous genres — Travail soigné

JEUNE DAME connaissant très bien le français, l'italien et l'allemand, bonne calligraphie, cherche emploi dans bureau, agence ou administration. — Adresser offres sous lettres F. U. au bureau de „La Sentinelle“.



AU PROGRÈS

NICKELEURS ET DOREURS

1^{re} Assemblée Générale du Syndicat

Vendredi 12 Octobre 1917

à 8 heures du soir

dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville, 1^{er} étage

ORDRE DU JOUR : Augmentation des Salaires.

Tous les nickeleurs et nickeleuses ainsi que les doreurs et doreuses syndiqués ou non, sont cordialement invités.

7167

Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers.

Remonteur de Rouages

pour la petite pièce soignée

trouverait emploi stable et lucratif à la

P23144C

Fabrique „MOVADO“

Rue du Parc 117-119

7193

Sertisseuse

Visiteur d'échappements

Metteur en marche

sont demandés à la

7194

Fabrique LAVINA, à Villeret

Stand des Armes-Réunies

Portes : 7 1/2 h.

Dimanche 14 Octobre 1917

Rideau : 8 1/2 h.

2me Grande Représentation

suivie de

— SOIRÉE FAMILIÈRE —

donnée par

Les Amis de la Scène

Direction : R. DUBOIS

„LA PRÉFÉRÉE“ pièce en 3 actes

de Lucien Lescaves.

Prix d'Entrée : 60 cent.

P-37560-C 7195

Orchestre Gabriel

A VENDRE

à des prix exceptionnels :

Salle à manger complète pour fr. 490. — Divans, lits complets, armoires à glaces, tables à coulisse, buffets en sapin et noyer.

Encore 4 beaux potagers brûlant tous combustibles.

AU BON MOBILIER

7100

Léopold-Robert, 68

Boucherie SCHWEIZER

Place de l'Hôtel-de-Ville

Choucroute

Wienerlis, Cervelas

Charcuterie 7196

PORC salé et fumé

Mouton, Veau 1^{er} choix

Escompte Neuchâtelois

Téléphone 501 P23971C

Hôtel Soleil

Rue du Stand 4

Toujours à disposition des organisations ouvrières, belle salle de comités ou assemblées.

Tous les samedi et dimanche, soupers.

Consommations de premier choix. Se recommande.

Ed. HAFNER.

Livres. On achète romans populaires tous genres.

Faire offres au magasin Kröppli, rue du Parc 66. 4378

Porcelaine - Faïence

Cristaux — Verrerie

L. TIROZZI

21, Rue Léopold-Robert, 21

LA CHAUX-DE-FONDS

ARTICLES DE MÉNAGE

en tous genres

7092

Neuchâtel

Samedi et dimanche prochains auront lieu à Neuchâtel les

ÉLECTIONS des Conseils de Prud'hommes DU GROUPE V

Que toutes les femmes qui relèvent de cette juridiction: patronnes, ouvrières, employées de l'industrie du livre; celles qui exercent des professions libérales; employées de bureau ou de bazar; maîtresses de maison, domestiques, journalières, etc... fassent usage de leur droit de vote pour faire passer leurs candidats.

la liste blanche

qui accorde aux femmes une représentation du tiers dans les deux conseils, soit 5 sur 15. (Attention! il y a deux listes; ne pas confondre celle des Patrons, maîtresses de maison, etc., avec celle des Ouvriers, employés, domestiques.)

Le scrutin sera ouvert à l'Hôtel de Ville samedi prochain, 13 courant, de 4 h. à 8 h. et dimanche 14, de 8-11 h. du matin.

Pour être électeur il faut être majeur, Suisse, et domicilié dans le ressort communal. Pour voter il n'est pas nécessaire de produire de carte, ni de pièces d'identité. Dans le but de renseigner les électrices sur tout ce qui concerne l'exercice de leur nouveau droit, un bureau de renseignements fonctionnera au Cercle féminin, Faubourg de l'Hôpital 12, 2^{me} étage, le samedi de 3 h. à 8 h., et dimanche de 8 à 11 h.

Les personnes qui n'ont pas de liste blanche pourront s'en procurer au dit bureau; il en sera également distribué devant l'Hôtel de Ville.

Que toutes les femmes témoignent, par l'exercice de leur droit, du prix qu'elles attachent au don que vient de leur faire le Grand Conseil neuchâtelois. 7179

Chambre. A louer une chambre meublée, à un Monsieur honnête et travaillant dehors. — S'adr. rue du Commerce 141, 3^{me} étage, à droite. 7178

Logement. Petite famille honorable cherche à louer, pour de suite, logement de 2 pièces avec alcôve éclairée. Quartier des fabriques. — Faire offres à Madame L. Donzé-Gerber, rue du Locle 20, Eplatures. 7185

Garçon ou Fillette est demandé de suite comme commissionnaire entre les heures d'école. — S'adr. A l'Alsacienne, rue Léop.-Robert 22. 7185

A vendre de suite, pour cause de départ, un joli pupitre ministre, tout en chêne, presse à copier en fer forgé, casier pr bureau, carton d'établissement, potager à gaz et un dit à pétrole état de neuf, un bel habit de cérémonie, tubes et souliers. Bas prix. — S'adr. rue Léop.-Robert 22, au 2^{me} étage à droite, de 2 à 7 h. du soir. 7174

On demande à acheter d'occasion une charrette d'enfant fermée, en bon état. — S'adresser chez M. Sagne, rue Numadroz 90. 7124

On demande à acheter d'occasion, un quinquet électrique en bon état. — S'adresser rue du Nord 165, 3^{me} étage à droite. 6127

Occasion. A vendre acier anglais en pieds, petites fraises et bilères S. I. S'adresser au bureau de «La Sentinelle». 6954

MODES

Chapeaux garnis p^r dames
Peluche, Velours et Feutre

22.- 17.50 12.50 9.95 5.95

Chapeaux chapelier
Feutre et Lapin p^r dames
dernières nouveautés

19.50 12.50 5.95

Formes fantaisie et Bretons
Velours et Feutre

12.25 7.95 6.50 4.50 2.95

Grand assortiment en

Soie, Velours, Rubans, Plumes, Fantaisies et Fournitures pour modes

JUPONS

Dernières nouveautés
soie, drap et melton

ROBES pour FILLETTES

Tissus laine
Choix varié dans toutes les tailles

JAQUETTES

tricotées pour sport
nuances variées

BLOUSES

Un lot coupons
Veloutine p^r Blouses
ravissants dessins

5.40

Blouses Flanelle de coton, formes nouvelles 11.50 8.50 5.90
Blouses Lainage couleur, dernières nouveautés, depuis 11.95
Blouses Lainage noir, choix varié, depuis 6.95
Blouses de soie, noir, couleur et fantaisies, depuis 11.95

Manteaux pour dames

Manteaux en drap épais 49.50 et 38.-
Manteaux drap cheviotté, dernières nouveautés 69.-
Manteaux drap très chaud, marine et couleur 78.-
Manteaux tissus anglais, très élégant 135.- 155.-

Jupes pour dames

Jupes tissus fantaisie 14.-
Jupes loden gris 19.50
Jupes cheviotte, bleu marin et noir 27.50
Jupes cheviotte et tricotine bleu marin et noir 62.- 48.- 39.-

Grand choix de BÉRETS pour fillettes et garçons

Grand choix de CHAPEAUX drap et velours souples pour fillettes

Grands ::
Magasins:

JULIUS BRANN & C^o

La Chaux-de-Fonds:

Maison connue par sa vente à bas prix d'articles de première qualité

7177

Mme V^e A. GRANIER-BARBIER

Rue du Puits 15

Rubans, Broderie, Peignes, Camisoles, Caleçons, Bas, Chaussettes en tous genres 3588

Perdu ou égaré 12 cuvettes 17 lignes, n^{os} 127095 à 127106. — Les rapporter au Bureau de La Sentinelle contre bonne récompense. 7128

Perdu lors du passage des bataillons 125 et 126 à La Chaux-de-Fonds, une montre homme, cuvette argent. La remettre au bur. de La Sentinelle contre bonne récompense. 7161

Etat-civil de Villeret

Juillet, Août, Septembre

Naissances. — 5 juill. Moor, Ivan-Alcide, fils d'Alcide. — 15 sept. Amezdroz, Nelly, fille d'Alphonse. — 16. Kneuss, Louis-Walther, fils de Jean-Emile. — 22. Leuenberger, Georges-Oscar, fils de Jules-Joseph. — 27. Chopard, Georges-René, fils de Arnold-César. — 30. Wüthrich, Alfred-Werner, fils de Werner-Alfred.

Décès. — 12 juillet. Schütz, Marie-Louise, née en 1850.

Mariages. — 4 août. Bourquin, Jules, et Droz, Berthe-Yvonne. Maître, Hermann-Jules-Edmond, et Neukomm, Mathilde, à Court. — 25. Hofer, Jean-Frédéric, à St-Mier, et Bourquin, Victoria-Emilie. — 22 sept. Schütz, Ferdinand, et Grisard, Clara-Louise.

Etat-civil de Neuchâtel

Promesses de mariage. — Johann-Alfred Schumacher, agriculteur, à Brüttelen, et Rosa Berner, servante, à Neuchâtel. — Marcel-Emile Bernasconi, menuisier, et Claire-Cécile Molliet, ouvrière de fabrique, les deux à Neuchâtel.

Mariage célébré. — 8. Hermann Braakensiek, comptable, et Jeanne Jordi, les deux à Neuchâtel.

Décès. — 9. David-Henri-Louis Meister, vigneron, veuf de Marie-Elisabeth Probst, né le 13 janvier 1844.

Etat-civil du Locle

Du 9 octobre 1917

Promesses de mariage. — Evard, Paul-Edouard, fondeur, et Humbert-Droz-Laurent, Marguerite-Léa, horlogère, les deux Neuchâtelois. — Bobillier, Charles-César, horloger, François, et Rusa, Louise-Rose-Angélique, emball. Tessinoise. — Scheuch, Marc-Anton, magasinier, Thurgovien, et Favre, Mina-Mathilde, vendeuse, Neuchâteloise.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 11 octobre 1917

Naissances. — Robert-Tissot, Madeleine, fille de Marc, négociant, et de Rosalie-Louise, née Meyer, Neuchâteloise. — Pfäffli Annette-Alice, fille de Armand Martin, horloger, et de Alice-Hélène, née Mantel, Bernoise.

Promesses de mariage. — Furrer Hans-Ernest, forgeron, Bernois, et Pillonel Lina-Rosa, ménagère, Fribourgeoise. — Huguenin-Virchaux, Fernand-Adrien, ouvrier de fabrique, et Tissot-Daguette, Marthe-Adèle, horlogère, tout deux Neuchâtelois. — Wieden Bernard-Georges-Mariano-François-Ignace, technicien, Neuchâtelois, et Stoll Anna, sans profession, Badoise.

Décès. — 2967. Fuchs, née Santschi, Lina, épouse de Hans-William, Argovienne, née le 13 février 1884. — 2968. Ducommun-dit-Boudry Adolphe-Henri-Ernest, veuf de Elvina, née Othier-Girard, Neuchâtelois, né le 28 novembre 1834.

== NOS PARDESSUS ==



Le plus grand choix sur place -- Les formes les plus nouvelles -- Les prix les plus avantageux

CITÉ OUVRIÈRE - BELLE JARDINIÈRE LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Léopold-Robert, 58

Les plus grands Magasins de vêtements de la région, offrant le choix le plus important et vendant LE MEILLEUR MARCHÉ! 7183

Le Comité central radical n'est pas d'accord

Nous lisons dans le «National suisse» de mercredi :

«A l'unanimité, le comité central a refusé, pour des questions d'ordre pratique, d'adhérer à la formule proposée par le parti socialiste ; on a fait observer, entre autres, que le dépôt des listes n'existant pas dans les élections fédérales, la possibilité n'est pas exclue de candidatures et de listes en dehors des partis existants et qu'au surplus les militaires devant voter en manuscrit, le premier tour de scrutin serait sans indication précise sur les effectifs des partis.

Le comité central a décliné la proposition du parti libéral d'établir une liste d'entente de trois noms radicaux et de deux noms libéraux, et décidé, à la majorité, de proposer à l'assemblée de Corcelles, l'établissement d'une liste de quatre candidats radicaux — les députés sortants — et d'un candidat libéral, M. Bonhôte, sous réserve de réciprocité du côté libéral.»

Nous ne sommes pas qualifiés pour parler au nom des libéraux. Voyons donc simplement ce qui concerne la proposition socialiste.

Nous notons avec satisfaction que le refus ne repose que «sur des questions d'ordre pratique». Est-ce habileté ? Est-ce parce qu'ils n'osent pas attaquer le principe proportionnaliste si cher aux Neuchâtelois ?

On pourrait le croire en constatant les raisons pratiques qu'ils avancent.

1. Le dépôt des listes n'existe pas. La possibilité de voir surgir des candidatures et des listes en dehors des partis existants existe donc.

Théoriquement, abstraitement, c'est juste. Mais en fait cette objection n'a aucune valeur. Il est hors de doute que les quatre partis, radical, socialiste, libéral et jeune-radical, réunissent l'énorme majorité des électeurs. Une liste autre est une liste morte-née dans de telles conditions.

Les quatre partis ont donc le droit de faire un accord proportionnel. S'il arrivait même que l'improbable se produise et qu'une liste nouvelle apparaisse et réunisse un nombre de voix lui permettant de prendre part à la répartition, pourquoi ne le ferait-on pas ?

Pratiquement, il n'y a donc là aucune difficulté.

Voyons la valeur de la deuxième.

Les militaires doivent voter en manuscrit.

L'arrêté fédéral dit :

«Les militaires doivent écrire eux-mêmes les noms des députés à élire. Après l'appel dans le local électoral, il faut leur laisser le temps nécessaire pour écrire.»

Qu'on suive un mode ou un autre, ils devront écrire les noms des candidats pour qui ils votent. Y a-t-il une réelle difficulté ensuite à classer ces bulletins ?

Les militaires ne panacheront pas plus que les bourgeois. Il serait donc fort aisé en les dépouillant de savoir comment les classer. La plupart voteront compact. Il leur serait facile d'ajouter même en manuscrit : liste libérale, liste radicale, liste socialiste, etc.

Et si un très petit nombre de bulletins portent des candidats de divers groupes, rien de plus simple, s'il n'y a pas de mention spéciale, de les attribuer au parti qui serait le plus fortement représenté sur la liste.

C'est un arrangement à arrêter entre les trois partis, mais qui ne se heurte à aucune difficulté sérieuse.

Nous laisserons les libéraux s'expliquer. Consentiront-ils à assurer l'élection des 4 radicaux en échange d'un seul siège ? Le système proportionnel risque de lui en accorder deux. Un, c'est indiscutable. On ne voit pas l'avantage de la proposition radicale pour eux, mais bien le gros désavantage. Les chances d'obtenir deux sièges leur échappent. Ils se font les chevaliers-servants du radicalisme.

Plus on l'examinera, plus on remarquera la valeur de la proposition socialiste.

Nous avons démontré qu'elle risque fort d'aboutir au partage 3, 2, 2. En le disant, nous n'avons pas tenu compte des deux représentants au Conseil des Etats. En divers arrondissements ce facteur est intervenu. Or, radicaux et libéraux ont à chacun un siège. Si donc par extraordinaire la répartition devenait 3, 3, 1, l'injustice relevée par le «Neuchâtelois» disparaît, car la proportion devient, en tenant compte de cet élément, 4, 3, 2.

Les socialistes ne louchent point du côté du Conseil des Etats. On pourrait même convenir que, au cas où le vote donnerait 3, 3, 1, les deux sièges aux Etats restent acquis aux deux partis bourgeois.

Notons que le parti jeune-radical ne s'est point prononcé encore sur notre proposition.

Une farce radicale

L'autre jour, les radicaux jurassiens étaient gravement réunis en congrès. Il s'agissait de choisir les candidats du Jura-Sud et du Jura-Nord.

Vous allez admirer la merveilleuse logique de ces grands politiques.

On parle du Jura-Nord. Deux candidats sont en présence : M. Simonin, ancien conseiller et Me Goetschel qui se distingua !!! dans le procès des viandes.

On tombe sur M. Simonin : Voyons, peut-on être à la fois conseiller d'Etat, et conseiller national ? Ça ne va pas, ça ne marche pas. Il faut en finir avec ce système ! Et M. Simonin fut blackboulé dans les grandes largeurs.

Cinq minutes après on passe au Jura-Sud. L'assemblée acclame M. Locher. Vive, qu'il vive... et soit heureux !

Seulement, à instabilité de la pensée, ce monsieur Locher est aussi conseiller d'Etat !!

Comment expliquer cette mystérieuse pironette, que seul le culot radical peut se permettre en face de ses électeurs ?

C'est que les conservateurs avaient posé leur veto : Pas de Simonin !

Et pleins de fierté, les radicaux passèrent sous les fourches caudines cléricales.

On n'est pas fier chez les radicaux jurassiens.

Un du Jura.

LA CARTE

L'essentiel est de ne pas la perdre.
Si tu la perds, un grand nombre d'inconvénients en résulteront. Sans compter que tu risquerais, comme le bon roi Dagobert, de mettre ta culotte à l'envers ou de prendre ton général pour un imbécile, tu pourrais te voir privé de pain pendant tout un mois. Car on dit bien que les cartes de pain sont incessibles, comme les billets de chemin de fer ; on dit qu'il faut y mettre son nom. On ne devrait du pain qu'au légitime propriétaire. Bagatelle ! Un boulanger devrait connaître tous les clients qui passent par leurs noms et prénoms. Pourquoi ne pas obliger ceux-ci à présenter leurs papiers authentiques chaque fois qu'ils ont goûté de manger un peu ! Rien ne tiendrait de tout cela. Portion congrue : je trouve une carte, je l'emploie à mon profit. S'il faut pour cela aller dans une boulangerie d'un autre quartier, j'irai. Je m'appelle «truc» ; je me ferai appeler «chose» pour quelquefois, et j'aurai double ration de pain, à peu près mon ordinaire.

Ne perds donc point ta carte de pain !

Ne perds pas ta carte de beurre : il arrivera peut-être un jour où tu pourras acheter du camembert en la revendissant comme vieux papier.

Ne perds pas ta carte de pâte, on te vendra bientôt quand tu demanderas des macarons en échange, de la sauce aux tomates et un plat de macarons tout préparés.

Ne perds pas ta carte de sucre, ni celle de riz, ni celle de semoule. Un jour viendra où tu perdras la carte et alors on t'en donnera une autre pour t'envoyer loger au bout du lac.

Quand un gavoche veut se payer la tête de quelqu'un, il lui dit : «ta g...» ; il lui dira bientôt : «ta carte» !

Et cela durera jusqu'au jour où les peuples se refuseront à payer la carte de la guerre de leur chair et de leur misère et où ils exigeront qu'elle soit soldée par ceux qui l'ont voulue.

Ce jour-là, le populo aura décidé de créer en sa propre faveur une carte de liberté ; ce jour-là les exploités connaîtront la carte des bénéfices.

(signé) : Pierre MARTEL.

Chronique militaire

Les élections des 27 et 28 octobre

Les militaires électeurs qui se trouveront au service militaire les 27-28 octobre 1917, devront pouvoir prendre part aux élections du Conseil national. Est électeur tout citoyen suisse qui a 20 ans révolus et qui, d'après la législation du canton où il a son domicile, n'est pas exclu de l'exercice des droits civiques. Les Suisses revenus de l'étranger pour faire leur service militaire et qui n'ont pas de domicile en Suisse sont électeurs dans l'arrondissement électoral comprenant le district d'où ils sont originaires. Les élections doivent avoir lieu, si possible, la veille du jour des élections, soit le samedi 27, sinon le dimanche 28 octobre 1917, sauf obligations de service imprévues. Les élections ont lieu dans les locaux désignés par l'unité de troupes. La participation au scrutin est facultative. Les unités doivent désigner pour les élections des bureaux composés d'officiers, de sous-officiers et de soldats. Les unités doivent, avant le jour des élections, établir pour le bureau des listes des militaires de l'unité, ainsi que des états-majors ou des autres militaires attachés à l'unité ; ces listes seront établies par arrondissements. Lors des élections les listes seront lues et il sera pris note des militaires présents.

Avant les élections, on fera remarquer aux militaires que les citoyens exclus par la législation cantonale de l'exercice des droits civiques ne peuvent prendre part aux opérations et que l'exercice illégal du droit de vote ou le suffrage émis dans un autre arrondissement électoral sont punis disciplinairement. S'il existe des doutes touchant le droit de vote de certains militaires, le bureau décide. Le vote est secret et il est interdit, sous peine de punition, d'exercer avant ou pendant l'opération, aucune contrainte sur les militaires électeurs. Les imprimés, savoir les bulletins de vote pour les élections au Conseil national et les formulaires de procès-verbaux concernant ces élections sont envoyés aux unités de l'armée par le bureau de l'adjudant général et aux troupes territoriales par la direction du service territorial. Les bureaux dresseront des procès-verbaux en deux doubles par arrondissement. Les procès-verbaux doivent être signés par le président du bureau et par les scrutateurs. Un des doubles doit être envoyé au gouvernement du canton intéressé, en lui indiquant télégraphiquement le résultat, l'autre à l'adjudant général ou à la direction du service territorial. Au double adressé au gouvernement le comité doit joindre la liste des militaires qui ont pris part à la votation. Les bulletins de vote des militaires pour les élections au Conseil national, bulletins que la chancellerie fédérale est chargée d'établir, portent l'inscription : Elections du Conseil national 1917, ...arrondissement, ... députés. Le bulletin de vote contient 8 lignes. Les unités reçoivent des exemplaires de la liste des arrondissements pour les élections des membres du Conseil national telle qu'elle est fixée par la loi fédérale du 23 juin 1911. Avant de remet-

tre le bulletin de vote au militaire, elles doivent mentionner le numéro de l'arrondissement et le nombre des députés à élire.

Les militaires doivent écrire eux-mêmes les noms des députés à élire. Après l'appel dans le local électoral, il faut leur laisser le temps nécessaire pour écrire. Les militaires au service ne peuvent voter qu'au service militaire, non dans les bureaux civils. Ceux toutefois qui ont un congé d'une durée supérieure aux deux journées du samedi 27 et dimanche 28 octobre sont autorisés à voter dans leurs bureaux civils. Les militaires empêchés par leur service de prendre part au vote avec leurs camarades, devront pouvoir voter après ou pendant ce service. Les 27-28 octobre 1917 il ne doit pas y avoir de votation cantonale dans l'armée. En revanche, pour les cantons où en même temps que les conseillers nationaux, les députés au Conseil des Etats doivent aussi être élus, l'élection des députés au Conseil des Etats doit avoir lieu dans l'armée de la même manière que celle des conseillers nationaux. Ces cantons sont les suivants : Zurich, Lucerne, Schwytz, Soleure, Bâle-Ville (un député), Bâle-Campagne (un député), Schaffhouse, Appenzell Rh.-Ext (1 député), Argovie, Thurgovie, Vaud, Genève. Dans les cas où les gouvernements cantonaux désiraient une autre procédure, ils devront s'entendre avec l'adjudant général de l'armée suisse.

Les dispositions du présent arrêté sont également applicables, le cas échéant, à la participation des militaires à un second tour de scrutin.

Comment on respecte les lois sur les chemins de fer

Il existe une loi fédérale réglant la durée du travail dans les exploitations des entreprises de transport.

La durée réelle du travail ne doit pas dépasser onze heures, dit-elle. Le repos ininterrompu doit être de 10 heures au moins pour le personnel circulant. Il est permis de le réduire à 8 heures si des circonstances particulières l'exigent. La durée des heures de présence est fixée au maximum à 14 heures pour le personnel des trains.

Or, nous avons sous les yeux des pièces établissant que sur la Directe Berne-Neuchâtel, il y a des ouvriers qui sont astreints à un travail représenté en 9 jours 12 infractions à la loi, un autre en 8, un autre 4 en 3 jours, un autre 14 en 10 jours.

Il y a des temps de présence allant jusqu'à 17 heures 50 au lieu de 14 ; des durées de repos descendant à 6 h. 30 au lieu de 10 heures ; des durées de travail allant jusqu'à 13 h. 20 au lieu de 11 heures.

Est-ce donc ainsi qu'on respecte la loi quand il s'agit de simples fonctionnaires. Ce ne sont pas ces messieurs du département ou des bureaux de direction qui se contenteraient d'un tel régime. Ah ! ceux-là, ils respectent sûrement la loi.

Nous demandons à M. Forrer quand il pense mettre un terme à ces violations de la loi ?

Le canton de Neuchâtel n'est-il pas aussi actionnaire ? N'a-t-il pas son mot à dire. Non, je sais bien que tous nos dodus Henri n'en perdront pas l'appétit ni le sommeil, mais il serait temps cependant qu'on respecte la loi.

CANTON DE NEUCHÂTEL

La culture du blé

Le Département de l'Industrie et de l'Agriculture a été sollicité par plusieurs agriculteurs de faire des démarches auprès de l'Office fédéral du pain, en vue d'obtenir l'autorisation de prélever sur leurs approvisionnements, 300 kg. de blé au lieu de 200 pour les emblavages. Il a reçu la réponse suivante :

«La quantité de céréales pour ensemercer un hectare a été déterminée par des personnes compétentes en matières agricoles (M. G. Martinet, à Lausanne, M. le Dr Volkart à Oerlikon). Ces spécialistes ont assuré que les quantités maxima fixées suffisaient amplement, même pour les contrées à conditions climatiques défavorables.

Jusqu'à ce jour, la division des blés indigènes n'a autorisé que les producteurs de céréales habitant des régions dont le climat est tout particulièrement défavorable et dont l'altitude est supérieure à 900 mètres, à dépasser les quantités fixées, ceci jusqu'à un maximum de 300 kg. à l'hectare.»

Farine blanche et semoule pour malades. — Le contingent de farine blanche accordé au canton de Neuchâtel ne permettant plus de faire face aux nombreuses demandes qui parviennent à l'office cantonal du pain, celui-ci se voit dans l'obligation, afin de réserver la farine blanche dont il dispose pour les cas d'une certaine gravité, — d'annuler, à partir du 1er novembre prochain, toutes les autorisations délivrées jusqu'à ce jour.

L'office précité ne délivrera dorénavant de nouvelles autorisations permettant de se procurer de la farine blanche, qu'au vu de déclarations médicales récentes, établissant la gravité de l'état de santé des requérants.

L'office fédéral du pain met à la disposition du canton une certaine quantité de semoule dont la répartition est confiée aux communes. Cette denrée ne peut être remise :

a) qu'aux hôpitaux, cliniques, asiles, crèches, établissements hospitaliers pour enfants malades ou débiles, etc. ;
b) aux enfants au-dessous de deux ans ;
c) aux personnes malades qui présentent un certificat médical.

Comme pour la farine blanche, seuls les cas exigeant absolument la remise de semoule, seront pris en considération. Il ne sera pas délivré plus de 2 kg. de semoule par mois et par personne. Enfin, la farine blanche et la semoule, ne pourront être cédées qu'en échange des coupons correspondants de la carte de pain. 275 grammes de

coupons de pain sont valables pour l'obtention de 200 grammes de semoule ou de farine blanche.

Les évacués français. — De nouveaux et nombreux convois — on annonce cent cinquante mille évacués — vont traverser la Suisse, dès le 25 octobre, si possible avant l'hiver. Leur ravitaillement s'opérera toujours à Schaffhouse et à Zurich. Tandis que le comité de réception de cette grande ville peut plus facilement subvenir à ses besoins, — celui de Schaffhouse, dont les ressources sont naturellement plus réduites, continue à solliciter le concours des personnes bienveillantes qui s'intéressent à son œuvre utilitaire.

Les dons en argent et en nature sont toujours reçus avec reconnaissance au Staldenbau, à Schaffhouse. Ils peuvent également être remis à Neuchâtel, Faubourg du Crêt 4-a, à Madame Matthey, qui les fera parvenir à leur destination.

LA CHAUX-DE-FONDS

Office local du pain. — La direction de police de la ville nous communique : Toutes les correspondances le concernant doivent être adressées au Juventuti, premier étage, sous la désignation ci-dessus. Le public est en outre avisé de nouveau qu'il ne pourra être tenu compte des demandes de cartes supplémentaires ne spécifiant pas de manière expresse le travail pénible accompli par le demandeur, le temps qui y est consacré par mois, et qui ne sont pas accompagnées d'une déclaration exacte de l'employeur.

Les instructions requises de l'autorité cantonale pour l'inscription des catégories d'ouvriers non prévues par l'arrêté fédéral n'étant pas encore arrivées, un grand nombre de demandes restent forcément en suspens. Il est recommandé, en conséquence, à chacun, de ne pas consommer plus de pain que celui auquel donne droit la carte ordinaire, afin de n'avoir pas de mécompte vers la fin du mois si la carte supplémentaire n'a pu être accordée.

Le rationnement est une mesure dure, pénible, à laquelle chacun doit se soumettre dans l'intérêt général du pays. La consommation des pommes de terre est, en conséquence, toujours plus recommandée.

Soirée des « Amis de la Scène ». — Les « Amis de la Scène » donneront pour la deuxième fois, dimanche soir, au Stand, la belle pièce en trois actes de Lucien Descaves, intitulée « La Préférence ».

Voilà une bonne nouvelle pour les nombreuses personnes qui n'ont pu assister, dimanche dernier, faute de place, à la première représentation. Ce spectacle sera suivi de soirée-familiale.

Salon des Amis des Arts. — Les œuvres suivantes viennent d'être acquises pour la loterie du samedi 13 octobre : William Aubert, « Après la pluie » ; Mlle Berthe Bouvier, « Printemps », « Lac de Neuchâtel » ; Mlle Jeanne Lombard, « Tête d'enfant », dessin ; François Jaques, « Doubs », aquarelle ; Edouard Elzingre, « La faucheuse », aquarelle ; Arthur Maire, « Ruisseau sous bois », aquarelle ; Lucien Schwob, « Dernière neige » ; Léon Perrin, « Chien en bronze » ; Walter Racine, « Le chemin paisible » ; Frédéric No-faier, « Après l'orage », aquarelle ; Fred Kestely, « Prés fleuris », pastel ; Werner Geel, « Crépuscule (Doubs) », aquarelle ; William Ducommun, « Coucher de soleil » ; Louis Loup, « Officier suisse », bronze ; René Gigy, « Automne », aquarelle ; Mlle Marie Gœring, « Coussin », « Gris et rose » ; Edouard Kaiser fils, « Dessin », fusain ; Ami Duplain, « Tambour de la III/20 », aquarelle ; Mme Jeanne Perrochet, « Femme mettant son manteau », grès flammé ; Charles Rossel, « Montetsur-Cudrefin », pastel.

Si un très grand nombre d'actions était encore souscrit pendant ces derniers jours, il serait possible d'enrichir cette liste d'un ou deux numéros.

Souscription permanente pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages

Listes précédentes fr. 13.488.78	
Suppléments d'abonnement : D., Genève, 0.25 ; E. M., Courroux, 0.50 ; S.v. B., Lengnau, 0.50 ; K. Ch., Neuchâtel, 0.50 ; K. Ch., Cernier, 0.50 ; S. V. K., Corgémont, 0.50 ; L. G. R., Corcelles, 0.50 ; F. C., Cernier, 0.30 ; E. J., Moutier, 0.50 ; A. T., Le Locle, 1.— ; C. G., Malvilliers, 1.— ; A. F., Renan, 0.20 ; E. D., Fontenais, 0.30 ; M. A., Zurich, 0.25 ; A. B., Corgémont, 0.50 ; W. K., Davos, 0.50 ; B., St-Moritz, 1.— ; A. S., Cernier, 0.20 ; A. O., St-Imier, 0.50 ; A. A., Chambrélieu, 0.50. Total 10.—	
Luttez encore ! P. A. D., St-Imier 2.—	
D'une déléguée de la F.O.M.H. Vive la « Sentinelle » 0.70	
Pour que les ouvriers sachent que le café Vautravers, rue du Progrès, n'a pas la « Sentinelle » 1.—	
M. A., A.-M. Piaget 0.30	
N. A., Ph.-H. Matthey 0.30	
Total fr. 13.503.08	

A nos abonnés

Régalez votre abonnement en utilisant le compte de chèques IV B 313. Ce mode de paiement vous évite des frais et simplifie la besogne de l'administration.

Ouvriers conscients, soutenez votre journal en payant ponctuellement votre dû. Utilisez le formulaire de chèque qui a été encarté dans le numéro de lundi 24 sept. Les remboursements du 4^e trimestre seront mis à la poste lundi 15 oct.

Boucherie Chevaline
Rue du Collège, 25
Viande de jeune cheval
depuis 1.40 le demi-kilo
sans os
Se recommande
V^o Schneider-Benoit.
7190

Boucherie-Charcuterie
Ed. SCHNEIDER
4, Soleil, 4

Lapins
à fr. 2.20 le demi-kilo

Veau 1^{re} qualité
Excellente Saucisse au Foie
à fr. 1.60 le demi-kilo
Se recommande.

Polisseuse. Une ouvrière polisseuse
de boîtes et une
ariveuse trouveraient places stables
et bien rétribuées, à l'Atelier
E. Spahr, rue de l'Envers 30. 7084

CHAPELLERIE
W. MORITZ

Au Tigre Royal

Rue Léopold-Robert

15

CHAPEAUX

FEUTRE

extra léger

Grand assortiment

Modèles exclusifs

COIFFANT BIEN

7191

sont les meilleurs et les meilleur marché !

A l'Alsacienne

Rue Léopold Robert 22

LA CHAUX-DE-FONDS

Manteaux
pour DAMES et ENFANTS

Le plus grand choix de La Chaux-de-Fonds

Modèles exclusifs de Paris avec col fourrure 7184

Fr. 150, 95, 75, 68, 45, 39

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Dimanche 14 octobre 1917

Bureau : 2 heures

Rideau : 2 1/2 heures

Soirée de Bienfaisance

au bénéfice exclusif de l'œuvre de l'hôpital d'enfants

EN MATINÉE :

1. **Concert**, donné par Mmes Alice Seyrès et Alice Lambert-Gentil, MM. Teissié, baryton de l'Opéra de Paris, André Lévy, violoncelliste, et Charles Huguenin.

2. **Représentation de**

La victoire en chantant

Epopée historique inédite, à grand spectacle, du temps de la Révolution française.

Nombreux rôles dits et chantés. — Orchestre et chœurs sous la direction de M. Charles Huguenin. — Danses et rondes populaires. — Plus de cent costumes de la maison Kaiser, à Bâle.

La salle sera chauffée.

P23967C 7186

PRIX DES PLACES: Balcons numérotés, 4 fr. — Premières devant, 3 fr. 50. — Premières de côté, 2 fr. 50. — Fauteuils d'orchestre, 3 fr. 50. — Parterres numérotés, 3 fr. — Parterres debout, 2 fr. 50. — Secondes numérotées, 2 fr. 25. — Secondes non-numérotées, 1 fr. 50. — Troisièmes, 1 fr. Pour le corps enseignant et les élèves des écoles, réduction de 50% à toutes les places.

Location chez M. Méroz, concierge du Théâtre.

Boucherie A. GLOHR

Bœuf et Génisse

depuis 1.50 à 2.10 la livre

Tous les **Lundis** et **Mardis**: **BOUDIN FRAIS** 7188

Otto KLENK-LOCLE

Téléphone 2.15 MARCHAND TAILLEUR Rue D.-JeanRichard 23

Confections pour Messieurs, jeunes gens et garçons
Vêtements de travail, complets mécaniciens, etc.

Chemises. - Cols. - Cravates. - Bretelles. - Bonneterie.
Prix modérés. (Sur demande, se rend à La Chaux-de-Fonds.) Escompte 5%.

Pommes de terre

La Commission économique mettra en vente à la Cave du Vieux Collège des pommes de terre pour l'encavage, dès lundi 15 octobre 1917, tous les jours de 1 h. à 6 h. de l'après-midi et de 7 h. à 9 h. du soir.

La distribution se fera à raison de 50 kgs. par personne et au prix de fr. 18.50 les 100 kgs. et fr. 2.78 la mesure.

Pour éviter l'encombrement du local de vente les dispositions suivantes ont été prises:

Il sera mis en vente chaque jour, dès lundi matin 15 octobre 1917, dans les différents postes de police de la ville, un certain nombre de cartes de pommes de terre. Ces cartes devront être présentées, le jour même où elles ont été délivrées à la cave où la marchandise est distribuée, elles s'obtiendront sur présentation des cartes de semoule, une carte de semoule donnant droit à 50 kgs. de pommes de terre.

7189

Commission économique de La Chaux-de-Fonds.

Cabinet Dentaire

PERRENOUD & HUTTER

Succ. de H. Colell 5462

LA CHAUX-DE-FONDS

46, Léopold-Robert, 46

Téléphone 14.01

DENTIERS GARANTIS :: TRAVAUX MODERNES

Ouvriers, faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Grande Vente d'Automne

Malgré les difficultés croissantes pour se procurer des marchandises, j'ai eu l'occasion d'acheter un stock considérable de Bonneterie dans les meilleures fabriques suisses, à des prix dont chacun devra profiter

Camisoles pour dames, tricot coton, à manches, 2.50	Chemises jäger, devant fantaisie, 6.90
Camisoles pour dames, laine fine, à manches, 3.90	Chemises poreuses, devant fantaisie, 4.50
Pantalons sport p. fillett., jersey marine, dep. 3.20	Spencers pour hommes et garçons, 5.50 à 9.50
Jupons pour dames, flanelle coton, depuis 4.50	Cafignons p. enfants, bleus, bouts cuir, dep. 4.20
Combinaisons p. enfants, jäger mollet., dep. 2.70	Cafignons pour fillettes, gris, depuis 5.—
Swaters pour enfants, longues manches, dep. 2.90	Cafignons pour dames, noirs et gris, à boucles, bouts cuir, 8.90
Blouses satin molletonné, cols fantaisie, 3.25	Cafignons p. dames, bruns, à lacets et boucle, 7.50
Blouses flanelle, dessins variés, jolie garniture, 4.—	Cafignons p. dames, gris, à lacets, doublés laine, 8.90
Blouses lainage, rayées, jolie façon, 7.50	Souliers feutre, pour dames, bleus et noirs, doublés laine.
Blouses lainage écossais, dernière façon, 8.75	Pantoufles p. dames, grises, sem. feutre et cuir, 6.90
Blouses veloutine, cols et cravates velours, 4.75	Pantoufles pour hommes, sem. feutre et cuir, 8.—
Blouses noires, mousseline laine, 5.—	Souliers bruns, p. enfants, doubl. laine, 7.50 et 8.—
Blouses en soie pongée, toutes couleurs, dep. 8.50	Souliers velours, pour dames, 36/38, 10.50
Blouses en soie paillette et crêpe de Chine, dep. 10.95	Caoutchoucs pour fillettes, 4.70
Camisoles pour messieurs, jäger molletonné, 3.95	Caoutchoucs pour dames, 4.50 et 6.50
Camisoles pour messieurs, jäger macco, 4.25	Caoutchoucs pour messieurs, 6.50 et 8.50
Caleçons pour messieurs, jäger molletonné, 3.95	Socques No 31-35, pour fillettes et garçons, 5.50
Caleçons pour messieurs, jäger macco faç. 2.90	Socques pour dames, 6.90
	Socques pour hommes, 8.75

Grand choix d'Habillements complets et Pardessus à des prix défiant toute concurrence.

Robes de Chambre, 14.50	Matinée, 9.75
Manteaux d'Hiver pour Dames, mode, 65.-, 55.-, 49.-, 42.-, 33.-, 29.50	
Manteaux de pluie pour Dames, 49.-, 37.50, 35.—	
Beau choix de Manteaux pour enfants , dans toutes les grandeurs.	
Robes pour enfants, 19.-, 16.-, 14.50, 13.50, 12.50, 10.50, 9.50, 8.50, 7.50, 6.—	
Jaquettes de laine, bleues, noires et couleurs, 23.50	
Complets pour hommes, 65.-, 59.-, 55.-, 52.- et 49.50	
Pantalons pour hommes, 16.50, 14.50, 12.50, 9.50, 7.50	
Costumes laine pour Dames, dernière mode, 59.—	
Jupes noires et bleues, modernes, 35.-, 31.50, 22.50, 20.50, 12.50	
Jupes couleurs, 22.50, 20.50, 18.50, 11.50, 10.50	

Choix immense en Souliers et Richelieu

pour Hommes, Dames, Fillettes et Garçons, au prix le plus avantageux

Lingerie - Bonneterie - Tabliers - Cols - Cravates - Bretelles - Canes - Parapluies

Visitez nos magasins !

Comparez les prix et qualités !

Magasin de Soldes et Occasions

7126

Se recommande, **ACHILLE BLOCH.**

10, Rue Neuve, 10, Vis-à-vis de la Pharmacie Coopérative

La Chaux-de-Fonds

André BOURQUIN
ARCHITECTE
 Diplôme Ecole Polytechnique Fédérale 6691
 125, Rue de la Paix, 125

Sols à bâtir pour villas, maisons d'habitation et fabriques. Situation de 1^{er} ordre.
 Transformations immobilières

Projets - Plans - Devis à disposition

Commerce du Beurre

Tous les producteurs de beurre sont expressément rendus attentifs aux dispositions suivantes, arrêtées par les autorités fédérales et cantonales:

Celui qui fabrique du beurre est tenu de le mettre, en totalité, à la disposition de l'Office central du beurre. La réception en est faite pour la Commune de La Chaux-de-Fonds, par la Laiterie Scherler, rue de l'Hôtel de Ville No 7.

Les négociants suivants ont été désignés par l'Office fédéral du beurre, pour la vente au détail de cette denrée, dans la circonscription communale de La Chaux-de-Fonds:

Biéri Ulysse, Gibraltar 8.	Isely Suzanne, Numa-Dr. 118.
Brunner Marie, Léopold-Robert 34.	Jeanneret Edmée, Ravin 1.
Bühler Christian, Ronde 13.	Kernen veuve de J., Serre 55.
Coopératives Réunies: Paix 70, Grenier 39, Place d'Armes 1, Parc 1, Moulins 7.	Leuba Louis, Nord 1.
Geiser Christ, La Cibourg.	Mischler Jean, Collège 8b.
Geiser Christian, Collège 12.	Portmann Joseph, Passage du Centre 3.
Geiser Fritz, Paix 61.	Scherler Charles, Hôt.-de-V. 7.
Geiser Louis, Numa-Droz 1.	Schmidiger Ed., Marché 2.
Gnaggi G., Serre 5bis.	Tribolet Charles, Léopold-Robert 25.
Hügli Gottfried, Industrie 17.	Tribolet Jacob, Granges 6.
	Wuilleumier Ch., Parc 85.

Est punissable, la vente de beurre par des personnes non désignées pour en faire le commerce, ainsi que l'achat à des personnes et à des maisons qui ne sont pas autorisées.

7088 **Direction de Police.**

Prix du Pain et de la Farine

Il est rappelé au public que les prix maxima suivants ont été fixés pour la vente du pain et de la farine:

Pain rond	Fr. 0.68 le kg.
Pain long	" 0.72 "
Pain long ou rond de 500 gr. et au-dessous	" 0.72 "
Farine entière	" 0.84 "

Le pain doit être pesé en présence de l'acheteur et toute différence de poids doit être compensée.

Pour le portage à domicile, les boulangers ont la faculté d'augmenter les prix ci-dessus de 1 cent. par miché.

7087 **Commission Economique de La Chaux-de-Fonds.**

CROIX-BLEUE
- Vente annuelle -

Lundi 15 Octobre dès 7 h. du soir - Mardi 16 Octobre 10 h. matin à 10 h. soir.

BUFFET. COMPTOIRS VARIÉS. ATTRACTIONS diverses.

SOIRÉES DE VENTE: Mercredi 17 et Jeudi 18 à 8 h. du soir.
 Programme nouveau chaque soir; entrée 50 ct. et fr. 1.-, enfants 1/2 place.
 Les dons en argent ou en nature sont reçus avec grande reconnaissance par

M ^{me} Paul Borel, Cure 9.	M ^{me} E. von Känel, N. Droz 143.
Henri Moll, Charrrière 1.	Aic. Humbert, Ponts 13.
E. Graupmann, A.-M. Piaget 53.	Alfred Perret, 1 ^{er} Mars 10.
E. Bauler, Tourelles 21.	Jean Walter, Buissons 11.
A. Châtelain, T. Allemand 79.	G. Jost-Dubois, Eplatures 2.

chez les autres dames du Comité et chez le **Concierger de la Croix-Bleue, Progrès 43.** 6972

Notre vente de

Thé des Alpes « ERA »

augmente sans cesse.

Tonique amer, dépuratif, vulnéraire, rafraichissant et digestif

S'emploie avec succès pour les cures de printemps et d'automne et contre toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié (boutons, dartres, démangeaisons, etc.)

La Boîte: Fr. 1.-

PHARMACIE COOPÉRATIVE
 9, rue Neuve. — 72, rue Léopold-Robert
 Laboratoire, Progrès 84 6495

A Crédit!

Les marchandises sont vendues avec un premier versement de dix francs aux grands magasins

FRANKENSTEIN-MEYER
BERNE, Boulevard Extérieur, 35

Grand choix en tissus, confections pour dames, hommes et enfants, chaussures, lingerie, trousseaux, lits de fer, ameublements en tous genres, au même prix que partout au comptant. Nombreuses succursales en Suisse et en France. La maison de Berne compte plus de 3500 abonnés 4309

Demandez la feuille d'abonnement

Jusqu'au 31 Octobre
Corsets! - Corsets! - Corsets!

Pour cause de changement de domicile
Grande vente-réclame de Corsets
 à des prix défiant toute concurrence

CORSETS ANGLAIS LAVABLES - CORSETS TULLE
SOUTIENS-GORGES - CORSETS DE GROSSESSE - CEINTURES - RÉPARATIONS - FOURNITURES POUR CORSETS - GANTS, ETC.

Se recommande, **Mme STEUDLER-MORTIZ**
 Place du Marché - Rue Neuve, 10

CHAPPELLERIE
ALB. GASSER
SAINT-IMIER

Toutes les nouveautés pour la Saison d'Hiver sont en magasin

Fourrures Casquettes
Chapeaux de feutre
Chemises Parapluies

Choix immense.
Prix sans concurrence
 Service d'Escompte. Se recommande.

Société des Amis des Arts
 La Chaux-de-Fonds
XXIV^{me}
EXPOSITION

Hôtel des Postes, 2^{me} étage

Ouverte du 16 septembre au 14 octobre, les jours ouvrables, de 10 h. à midi et de 1 h. à 5 h.; les dimanches, de 9 h. à midi et de 1 h. à 6 h.

Entrée: 50 centimes

Des actions de 5 fr. donnent droit d'entrée permanente à l'Exposition et droit de participation à la loterie finale d'œuvres d'art. P-23592-C 6627

TISSUS
d'Automne

Tissus pour Blouses	Tissus pour Costumes et Manteaux
Veloutine pour blouses et robes d'intérieur, jolis dessins foncés, le mètre . . . 1.75	Cheviotte pure laine, pour costumes, 100 cm. de large, en noir et marine, bonne qualité, le mètre . . . 7.90
Veloutine pour corsages, qualité supérieure, dessins carreaux et rayures nouvelles, le mètre . . . 1.75	Draps pour costumes de garçonnets, 140 cm. de large, le mètre . . . 9.50
Veloutine qualité extra, très épaisse, pour robes de chambre, le mètre . . . 2.50	Serges 110 cm. de large, pour robes et costumes, en noir et marine, qualité recommandable, le mètre . . . 9.90
Reps molletonné fond clair, rayures et carreaux, pour robes d'enfants et corsages, le mètre . . . 1.75	Serges 120 c. de large, qualité souple, en noir et marine, le mètre . . . 10.90
Tennis croisé pour blouses de garçonnets, article très fort, le mètre . . . 2.50	Serges toutes teintes mode, 110 cm. de large, pour robes et costumes, très avantageux, le mètre . . . 10.50
Flanelle coton jolies rayures couleur, le mètre . . . 1.75, 1.65, 1.35, 1.10 0.95	Serges 130 cm. de large, pour costumes et robes, bonne qual., très solide, en noir, marine et toutes teintes mode, le m. 16.90, 15.90 12.90
Flanelle pure laine, qualité extra, pour blouses, rayures, le mètre . . . 4.90	Gabardine 110 cm. de large, pour robes et tailleurs, en noir, marine et toutes teintes mode. Réclame, le mètre . . . 9.50
Crépon de laine pure laine, pour blouses, toutes teintes unies, le m. . . 4.50	Gabardine en 150 cm. de large, en noir, marine et toutes teintes mode, le m. . . 12.50
Mousseline de laine dessins rayures nouvelles, le m. 4.50, 4.25 3.90	Tricotine pour robes et manteaux, 130 cm. de large, marine et toutes teintes mode, le mètre . . . 16.50 14.50
Mousseline de laine qualité extra, toutes teintes unies, le mètre 3.90	Tissus mélangés genre anglais, pour jupes et costumes de sport, se fait en brun, gris et vert, 130 cm. de large, le mètre . . . 19.50, 14.90, 12.50 10.90
Tissus pour Blouses	Velours de laine pour costumes et manteaux, se fait en noir, marine et couleur, 130 cm. large, qualité extra, le m. . . 19.50
Tissus pour blouses et robes d'intérieur, jolis dessins foncés, le mètre . . . 1.75	Tissus pour manteaux 140 cm. de large, toutes teintes, très avantageux, qualité douillette, le mètre 14.90

Soc. Anonyme des Grands Magasins: **GROSCH & GREIFF** La Chaux-de-Fonds

AU MAGASIN DE MODES
 Parc, 75
 Grand choix de **FEUTRES**
 Prix avantageux

Société Coopérative de Consommation de Neuchâtel

Chiffre d'affaires en 1916
1,838,688 fr.

Réserve: **Fr. 152,011**
 Capital: **» 122,270**

Tous les bénéfices sont répartis aux acheteurs.

La Société est le régulateur incontesté aujourd'hui, des prix de tous les articles dont elle s'occupe. — On devient sociétaire sur une demande écrite, dont le formulaire est à la disposition dans tous nos magasins et au bureau, Sablons 19, et par la souscription d'une part du capital de Fr. 10 au moins. La finance d'entrée est de Fr. 5.— 3501

On est considéré comme sociétaire dès qu'un acompte de Fr. 2.— a été payé sur les Fr. 15.— ci-dessus.

Les coopérateurs conscients ne se servent que dans leur Société.

JEUNESSE SOCIALISTE
 Neuchâtel 6830

Salon de Coiffure de l'Ecluse, 15

Soutenez notre cause en vous faisant raser et coiffer chez nous.

Pharmacie B. BÄHLER
 St-Imier

Spécialités suisses et Etrangères

Kola granulée 6134
 Antinosine

Huile de Harlem véritable
 Toile souveraine - Articles de pansements, Irrigateurs

Remonteur sérieux et capable, pour cylindres 9" est demandé au Comptoir Daniel-JeanRichard 13, au 2^{me} étage. 7133

On demande un **Dégrossisseur - Emailleur**

S'adresser Philippe-Henri-Matthey, 13. 7130

Visiteur-acheveur pour pièces cylindre et ancre connaissant à fond l'acheveage de la boîte, trouverait place stable au Comptoir Daniel-JeanRichard 13, au 2^{me} étage. 7134

On cherche plusieurs **bons acheveurs**

pour pièces courantes 10 1/2, et 13 lignes. Travail assuré et bien rétribué. - Ecrire sous le chiff. **J 18128 X**, à **Publicitas S. A.**, Genève.

Jeune homme

est demandé de suite comme aide dans établissement pour entretien de machines et divers travaux. Place stable. Adresser offres sous chiffres **P 23959 C**, à **Publicitas S. A. La Chaux-de-Fonds.** 7168

J'achète aux plus hauts prix:

CHIFFONS mélangés
 vieille laine, drap neuf, etc.

Jean Collay
 Téléphone 14.02 7121
 15, Rue des Terreaux, 15

On peut gagner
Fr. 500,000
Fr. 200,000
Fr. 100,000

avec **CINQ francs** aux futurs tirages en achetant soit un lot Panama, soit une 3^o Ville de Paris 1912, soit une 3^o Crédit Foncier de France 1912.

Envoyez de suite les premiers cinq francs en demandant les prospectus gratuits et franco par la 7048

Banque Steiner & Co
 Lausanne

Ouvriers! Ménagères! Ne faites vos achats que chez les négociants qui insèrent des annonces dans votre journal

AU PROGRÈS



PARDESSUS
POUR HOMMES

DEPUIS
49 FR.
À
125 FR.

LE LOCLE

Grandes
Assemblées Populaires
d'évangélisation

Casino-Théâtre
Chaque soir à 8 h., à partir
du samedi 6 octobre 1917

ORATEURS 6956
H.-E. ALEXANDER
et
Paul TISSOT
Concitoyens entrée libre et gratuite

Commune du Locle

Commission des jardins

Les cultivateurs de parcelles communales anciennes et nouvelles qui désirent conserver leur terrain et renouveler leur bail en vue d'une culture pour l'année prochaine sont priés de s'inscrire au bureau des Travaux publics jusqu'au **31 octobre** courant.
Les parcelles des locataires qui n'auront pas rempli les formalités ci-dessus seront considérées comme disponibles.
Les concessionnaires des parcelles distribuées gratuitement en 1914 par le Bien public (Joux Pellichet, Beau-Site et Col-des-Roches) devront à partir de 1918 payer la location de leur jardin sur les mêmes bases que les parcelles louées en 1917.
Les personnes qui désirent entreprendre de nouvelles cultures de jardins sont invitées à se faire inscrire auprès du sus-dit bureau jusqu'à la fin du présent mois.
L'attribution des parcelles se fera de suite après la date de clôture pour les inscriptions. 6937
Le Locle, 3 octobre 1917.

Commission des jardins.

CABINET DENTAIRE

JEAN RAMSTEIN

Grand'Rue 3 Téléphone 3.85

LE LOCLE

Travaux modernes

Traitement sans douleur

P22225 5309 Dentiers garantis

Timbres caoutchouc
Plaques émaillées

Prix les plus bas. Catalogue à disposition. — **Vve E. Dreyfuss & Fils**, Numa-Droz, 2a, La Chaux-de-Fonds. P24118C3272

Caoutchoucs

Le spécialiste russe **Zaslavsky**, ressembleur de caoutchouc, avise sa fidèle clientèle, ainsi que le public en général, qu'il continue comme par le passé son métier, et se recommande vivement. — S'adr. Ronde 26. 7181

Horlogerie. Petites et grandes pièces, ces égrenées, mouvements tout degré d'avancement, sont achetées par K. 7126 L., Bureau de *La Sentinelle*. — S'y adresser par écrit.

Menuiserie

Atelier de menuiserie avec machines est à vendre pour cause de cessation de commerce. Conditions avantageuses à preneur sérieux.

S'adresser sous chiffres 6942 au Bureau de « La Sentinelle ».

Perdu

La personne qui a pris soin d'un carnet de poste perdu près de la succursale de la poste de la rue du Progrès, est priée de le rapporter à cette succursale contre récompense. 7165

FEMMES souffrant d'un retard de règles ou de menstruation douloureuse, adresser vous en toute confiance à **L'INSTITUT HYGIÉ**, à Genève, qui vous enverra le meilleur remède. Prix: Frs. 5.50

AU GAGNE-PETIT E. Meyer & Co Place Neuve, 9. Lainage, Corsets, Lingerie, Literie. Meubles soignés.

ELISABETH GRUBER
Rue du Seyon 14-b - NEUCHÂTEL

Tissus - Tollerie
Grand assortiment de Tabliers
Lingerie - Cois fantaisie
Bas - Chaussettes 1497

IMPRIMERIE COOPERATIVE

MAISON

F. LEUZINGER

Succ. F. WILHELM

Rue Neuve, 1 - LA CHAUX-DE-FONDS - Rue Neuve, 3

GRAND ASSORTIMENT DE TISSUS

pour Blouses, Robes et Manteaux

La maison la mieux assortie dans ce Rayon

Voir les étalages!

Voir les étalages!

Représentant pour SAINT-IMIER:

Monsieur Paul DURAND.



VOUS
AVEZ BESOIN
DE NOS ARTICLES
NOUS
AVONS UN CHOIX
IMMENSE ET
DES PRIX TRÈS
AVANTAGEUX

Nous nous donnons
la peine pour contenter
chacun.



MAGASINS DE L'ANCRE
ROCHER-LECI LA CHAUX-DE-FONDS

7180

6938